

## Circulaires PM du 24 juillet 2018

Deux circulaires dont l'une portant sur la réorganisation territoriale des services publics et la deuxième relative à la déconcentration et l'organisation des administrations centrales viennent de sortir. Il est exigé des ministères de faire remonter leurs propositions (très orientées) pour le mois d'octobre.

**SOLIDAIRES CCRF & SCL** a tenu à ce que vous soyez informés rapidement de ces deux sorties et vous livre une première analyse à chaud sur les conséquences que cela pourrait induire pour nous mais aussi pour l'ensemble de la Fonction Publique.

A la lecture de ces deux documents, beaucoup de sujets sont inquiétants : comme le rapprochement des DD(CS)PP avec les DDT, la rationalisation immobilière, la rationalisation des moyens budgétaire sous la coupe réglée de la préfecture (fusion BOP 333 et 307 en 2020...), l'interdépartementalité et la mutualisation, « l'accompagnement RH », ...

La circulaire « déconcentration et organisation des administrations centrales » est particulièrement glaçante quant à l'avenir des directions générales, jusque-là sensées garantir l'égalité de traitement des usager·e·s des services publics sur l'ensemble du territoire. Le gouvernement souhaite « confier aux échelons territoriaux des administrations civiles de l'État le pouvoir, les moyens et la capacité d'initiative pour animer, coordonner et mettre en œuvre les politiques publiques (...). Les administrations centrales doivent seulement assurer, au niveau national, un rôle de conception, d'animation, d'appui des services déconcentrés, d'orientation, d'évaluation et de contrôle ». On a bien vu les conséquences de la fin de la verticalité à la CCRF, même si on imagine avec quelle gourmandise certain·e·s se voient déjà devenir roitelets en leur département / région, au détriment des missions comme des conditions de travail des personnels ... dans toutes les directions générales !

Pour le reste, la circulaire « Organisation territoriale des services publics » frappe tous azimuts, même si, vous vous en doutez, le Premier Ministre veut une fois de plus de faire mieux avec moins. Enfin, si on ne regarde pas dans les détails !

### **Pour la DGCCRF :**

- Page 3 : pour « le contrôle, la lutte contre la fraude et l'inspection », l'externalisation est clairement mise en avant avec un recentrage de l'action sur les seuls dossiers les plus complexes et les plus sensibles, seul le contrôle de légalité est sanctuarisé.
- Page 3 : la sécurité sanitaire dans le même chapeau que la sécurité publique ou la prévention du terrorisme indique clairement une volonté d'intégrer ces missions à celles du Ministère de l'intérieur.

### **Pour la Fonction Publique :**

- Page 2 : mise en avant du niveau départemental, qui se voit affecté les moyens budgétaires.
- Page 5 : Le lien entre réorganisation territoriale et service national universel laisse supposer que des économies seront faites en confiant à des appelés certaines tâches exercées aujourd'hui par des fonctionnaires.
- Page 7 : toutes les expérimentations que nous avons vécues à la CCRF concernant l'interdépartementalité, la mutualisation, les fusions... ont vocation à être pérennisées et amplifiées. On s'oriente donc vers un regroupement des services de contrôle départementaux.

Toutefois, l'échelon régional n'aurait pas de rôle de mise en œuvre des politiques publiques, mais d'impulsion / coordination... La DGCCRF version RéATE comme modèle pour la Fonction Publique ?

### **Sur la réorganisation et l'hégémonie de la préfectorale :**

- Page 6 : on parle de rapprochement entre DDI mais aussi entre DDI et services de préfectures. L'interministériel ressemble de plus en plus à un renforcement du Ministère de l'intérieur ou plutôt à une république des préfets !

### **Sur le périmètre des DIRECCTE :**

- Page 4 : fin des missions économiques des pôles 3E à l'exception des "compétences de développement économiques en matière de suivi des dossiers de restructuration les plus sensibles". C'est dire si le gouvernement a confiance dans les effets de sa politique de relance de l'économie !
- Page 5 : « le pilotage des contrats aidés, actuellement confiée aux DIRECCTE, pourrait être transféré à Pôle Emploi ».

Bref, tout ceci n'est pas très encourageant pour l'avenir des pôles 3E... et interroge sur la volonté du gouvernement à maintenir les DIRECCTE.

### **Sur la rationalisation des moyens :**

- Page 8 : réinvestissement de sous-préfectures, regroupements de services y compris hors périmètre RéATE,... l'optimisation du patrimoine immobilier de l'Etat ne se fera certainement pas en centre-ville vu les espaces nécessaires à ces cité administratives géantes regroupant les services de l'Etat et le coût de l'immobilier ou de son entretien.
- Page 8 : un super SG régional qui s'occuperait de tous les SG de département et de préfecture, qui prendrait la main sur les achats, la gestion de l'immobilier, l'informatique et même la gestion des « ressources humaines de proximité ». C'est l'avant dernier pas avant le transfert des personnels au préfet de région. La circulaire propose même de mutualiser ce SG avec ceux de la DGFiP et de l'éducation nationale au niveau territorial. On note au passage la fusion des BOP 333 (les DDI) et le 307 (Intérieur) : et après SOLIDAIRES verrait le mal partout ?
- Page 9 : on ne parle même plus de maison de services aux publics, on est carrément passé aux « points de contact avec la population ». Même plus besoin de services publics. Un hôte ou une hôtesse avec un poste informatique en libre accès et c'est réglé. Surtout si autour on met quelques commerces ou stands de services à la personne pour habiller...
- Page 10 : la cerise sur le gâteau. Toujours cette annonce imminente d'outils RH avec son volet de plan de départs volontaires. Mais là on rajoute un mécanisme d'intéressement aux économies réalisées.

C'était déjà compliqué d'obtenir du matériel pour travailler dans des conditions correctes. Nous sommes curieux de voir comment les directeurs·trices (ou les SG) dépenseront les crédits lorsque leur prime sera en jeu... la gestion à court terme de nos moyens a encore de beaux jours devant elle.

Pour terminer, l'avant dernier paragraphe qui cite la nécessité d'associer les organisations syndicales et la consultation des CT n'est que cosmétique, on voit déjà comment le gouvernement associe les OS aux chantiers DGAFP sur les RH !

**On le voyait clairement venir mais à présent la destruction de l'Administration est programmée pour demain ! Ce n'est pas seulement l'avenir de la DGCCRF qui est en jeu mais cela va bien au-delà. Surtout, ce qui s'est fait de pire à la CCRF qui a été maintes fois critiqué, semble servir de modèle...**

**C'est l'idée même de service public qui est attaquée tout autant que l'équilibre entre ministères et préfets.**

**Les attaques concernant le personnel au travers des chantiers RH (suppression des CAP et des CHSCT, la contractualisation, les mobilités et la rémunération au mérite) couplées à la réorganisation territoriale nous augurent des jours prochains très compliqués.**

**C'est pour cela que nous devons continuer de lutter afin que la DGCCRF et la Fonction Publique continuent d'assurer des missions de service public de façon impartiale et égale pour toutes et tous dans l'intérêt général.**